

SION Les demandes d'agrégation à la Bourgeoisie de la ville devraient exploser.

Un prix ..bicentenaire

SAMUEL JACQUIER

Bourgeois, vous trouvez que cela sonne bien? Alors à l'occasion des 200 ans de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération, la bourgeoisie de Sion a décidé d'offrir, en 2015, des tarifs spéciaux d'agrégation qui viennent d'être homologués par le Conseil d'Etat. Les futurs bourgeois ne paieront que 1815 francs au lieu des 6000 francs habituels.

«Nous avons créé cette «Action 1815» pour permettre à des Sédunois résidant depuis de nombreuses années de montrer leur attachement à leur ville. La bourgeoisie joue un rôle important pour la préservation du patrimoine bâti, paysager et agricole», relate Antoine de Lavallaz, président de la bourgeoisie de Sion.



Le Conseil d'Etat vient d'homologuer les nouveaux tarifs de la bourgeoisie. LE NOUVELLISTE

Equité entre les genres

Les tarifs spéciaux ne se confineront pas uniquement aux requérants principaux. Les conjoints, les enfants et les familles bénéficieront de tarifs préférentiels. «Mais nous souhaitons aussi rétablir l'équité entre hommes et femmes durant cette année. Traditionnellement, c'est par les hommes que se transmet la bourgeoisie. En 2015, la transmission à travers la gente féminine sera aussi possible, puisque les enfants et les conjoints de bourgeoises peuvent être agrégés gratuitement.»

Pourquoi être plus nombreux?

Il ne s'agit pas de la première action que la bourgeoisie de Sion entreprend pour augmenter le nombre de bourgeois. Mais est-ce bien nécessaire? «Cela ne nous

rapporte rien, ça augmente même la charge de nos prestations. Toutefois, la bourgeoisie est en excellente santé financière, et nous sommes tout à fait en mesure d'offrir des avantages à la population de notre ville.»

Au total, l'institution sédunoise compte 11 000 bourgeois à travers le monde, dont 3700 résident dans la capitale valaisanne. «Habituellement, nous recevons une vingtaine de demandes par année, mais nous nous attendons à une nette augmentation en 2015», revient Antoine de Lavallaz. Une trentaine de personnes se sont manifestées depuis le début de l'année. Et les demandes affluent toutes les semaines. Les personnes intéressées peuvent consulter le site internet: www.bourgeoisie-de-sion.ch ●